

Conseil régional
Groupe Breizh da Zont - Bretagne à Venir

Madame Christine LAGARDE
Ministre de l'Economie, de l'Industrie et
de l'emploi
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Rennes, le 27 octobre 2010

Madame la Ministre,

La loi du 23 juillet 2010 portant réforme du réseau des Chambres de commerce et d'industrie accorde de nouvelles missions à leurs instances régionales. Dans ce cadre, vous devez vous prononcer prochainement sur le choix de l'implantation géographique de la future Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne.

Historiquement, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne ont toujours fait preuve, aux côtés des acteurs publics et des autres compagnies consulaires, d'un grand dynamisme au service de nos entreprises participant ainsi activement au développement économique de notre région.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest, la plus importante de Bretagne en termes d'activités, de personnel, d'ingénierie et d'infrastructures, a d'ores et déjà fait acte de candidature pour accueillir la nouvelle institution régionale.

Elus finistériens, nous sommes témoins de l'énergie, des capacités d'innovation et de la volonté que cette Chambre de Commerce et d'Industrie déploie au bénéfice de l'ensemble du tissu économique de l'ouest breton.

Depuis plusieurs années, un fossé se creuse entre l'ouest et l'est de la Bretagne provoquant un profond déséquilibre économique préjudiciable à l'ensemble de notre région.

Rétablir cet équilibre passe notamment par l'amélioration des infrastructures de transport. C'est le sens de l'intervention que nous avons faite pour obtenir l'inscription au SNIT du projet ferroviaire breton visant à mettre Brest et Quimper à trois heures de Paris.

Si les infrastructures de transport sont indispensables, elles ne sauraient à elles seules impulser la nouvelle dynamique dont l'ouest a besoin d'être doté autour d'un véritable projet métropolitain brestois pour irriguer l'ensemble de la pointe bretonne.



Brest dispose, en effet, de nombreux atouts pour développer des fonctions métropolitaines supérieures dans le domaine de l'économie de la connaissance, la recherche, l'innovation... Le Gouvernement l'a d'ailleurs reconnu en choisissant cette ville pour accueillir le pôle "France Energies Marines".

Outre le symbole en terme d'aménagement du territoire que représenterait l'implantation à Brest de la future Chambre régionale, ce choix conforterait tout l'ouest breton et lui donnerait la dynamique que nous attendons tous pour rééquilibrer notre région.

Persuadés que vous comprendrez le bien-fondé de notre démarche, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération très distinguée.

Jacques LE GUEN



Françoise LOUARN



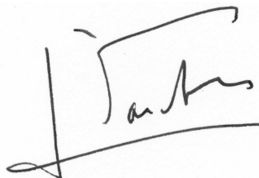
Ludovic JOLIVET



Gaëlle NICOLAS



Joël MARCHADOUR



*Conseillers régionaux de Bretagne
Département du Finistère*

Bernadette MALGORN

Conseillère régionale de Bretagne

Présidente du groupe Breizh da Zont - Bretagne à Venir

